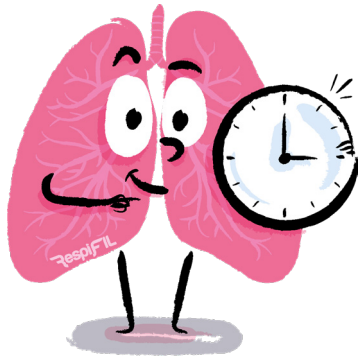




Calendrier Prévisionnel 2020



Thématiques	Médecins coordonnateurs	Dates
Anomalies du développement pulmonaire (ADP)	Dr Frédéric Hameury	Mardi 8 septembre à 16h30 Mardi 6 octobre à 16h30 Mardi 3 novembre à 16h30 Mardi 8 décembre à 16h30
Dilatation des bronches (DDB) (non CF, non DCP)	Dr Véronique Houdoin	Mardi 29 septembre à 17h00 Mardi 27 octobre à 17h00 Mardi 24 novembre à 17h00
Dyskinésies ciliaires primitives (DCP)	Pédiatrie : Dr Guillaume Thouvenin Adulte : Pr Bernard Maître	Mardi 22 septembre à 16h30 Mardi 3 novembre à 16h30
Insuffisance respiratoire chronique (IRC) et anomalies du contrôle respiratoire	Dr Jessica Teytard	Jeudi 24 septembre à 16h00 jeudi 17 décembre à 16h00
Pneumopathies interstitielles diffuses (PID) génétiques	Dr Raphaël Borie	Mardi 15 septembre à 16h00 Mercredi 7 octobre à 16h00 Mardi 10 novembre à 16h00 Mercredi 2 décembre à 16h00
Pneumopathies interstitielles diffuses (PID) pédiatriques	Dr Nadia Nathan	Mardi 15 septembre à 13h00 Mardi 13 octobre à 13h00 Jeudi 19 novembre à 16h00 Jeudi 17 décembre à 16h00

Le calendrier des séances mis à jour est disponible sur le site de la filière : <https://respifil.fr/professionnels/rcp-nationales>



Vos contacts



Pour les RCP ADP, IRC et PID pédiatriques
Meryem SARI HASSOUN



meryem.sarihassoun@aphp.fr



Pour les RCP DCP, DDB (non CF, non DCP),
PID génétiques

Marie-Michèle VARIN



mariemichele.varin@aphp.fr

Retrouvez-nous sur

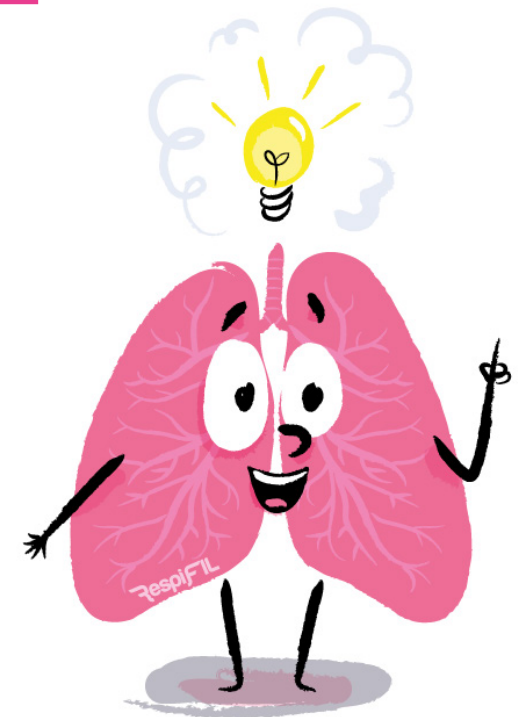


Suivez l'actualité sur
respifil.fr



© Respifil - Août 2020 - Création graphique et réalisation : F. Mathurin - Mascotte : Mélanie Masson

Réunions de Concertation Pluridisciplinaires



Financée et pilotée par le Ministère des Solidarités et de la Santé

respifil.fr

Pour qui ?

À ce jour
+ de 260
participants

Comment inscrire un patient ?

Elles sont destinées à **tous les médecins, les professionnels de santé** qui suivent sur le territoire national (métropole et outre-mer) **des patients atteints par une maladie respiratoire rare** du périmètre de RespiFIL.

Pour soumettre un dossier, il vous suffit de compléter la fiche correspondant à la séance choisie disponible sur le site internet **respifil.fr** dans la rubrique **Professionnels/RCP** et de la transmettre au médecin coordonnateur ainsi qu'à l'adresse : **respifil.france@aphp.fr**.

En pratique

+ de 135
dossiers discutés

La fréquence des RCP varie en fonction des thématiques. Elles se tiennent **les mardis, mercredis et jeudis entre 9h et 17h** pour permettre aux DOM-TOM de se connecter.

Chaque dossier fait l'objet d'un **compte-rendu** par le coordonnateur de séance, qui l'enverra au prescripteur, ce dernier pourra ensuite le transmettre à son patient.

Conformément à la réglementation, les RCP RespiFIL sont proposées sur une **plateforme sécurisée et agréée** hébergement de données de santé du GCS-SARA.

Chaque séance est composée d'un quorum d'experts de **3 spécialités différentes** au minimum. Un coordonnateur de séance, encadre les discussions et résume l'avis collégial de chaque dossier à la fin de la discussion.

Les séances sont ouvertes à tous les **professionnels de santé** (médecins, internes, infirmières, kinésithérapeutes, etc).



Centres de référence
Centres de compétence

8 Thématiques

- Anomalies du développement pulmonaire (**ADP**)
- Dilatation des bronches (**DDB**) non CF, non DCP
- Dyskinésies ciliaires primitives (**DCP**)
- Formes inexpliquées d'hypertension pulmonaire (**RCP génomique**)
- Hypertension pulmonaire sévère (**HTP**)
- Insuffisance respiratoire chronique (**IRC**) et anomalie du contrôle respiratoire
- Pneumopathies interstitielles diffuses (**PID**) pédiatriques
- Pneumopathies interstitielles diffuses (**PID**) d'origine génétique